



CERTIFICAT QUALIBAT



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E10967 VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 23/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/02/1981

Raison sociale : ATELIERS MONDEVILLAIS DE CONSTRUCTIONS
METALLIQUES AMCM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/08/2005
Capital : 328 500

Sigle : AMCM
36 CHEMIN AUX BOEUFs
14120 MONDEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 2004B765

Siret : 433 284 114 00017

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 14 59260

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 38409902 L

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 38409902 L

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Téléphone : 02 31 83 73 64

Fax : 02 31 84 16 16

Portable :

Responsabilité légale :

CHATAIGNER LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : www.amcm-14.com

E-mail : amcm@amcm-14.com

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 277 398

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	18	04/10/2023
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	18	22/06/2023
4421	Structures métalliques		22/06/2023
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECTIFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.